

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2024

---

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° II-CD42

présenté par

Mme Bouquin, M. Barthès, M. Blairy, M. Dutremble, M. Evrard, M. Guibert, M. Houssin,  
M. Humbert, M. David Magnier, M. Marchio, M. Markowsky, M. Meurin, Mme Sabatini, M. Vos  
et Mme Lechanteux

-----

### ARTICLE 60

#### **Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

À la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux deux occurrences du mot :

« occupants »

insérer les mots :

« de nationalité française ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons instaurer la priorité nationale dans l'obtention du chèque énergie.

Dans un contexte de restrictions budgétaires globales, il est urgent de prendre des mesures pour le pouvoir d'achat des français.

En inscrivant dans la loi le principe de priorité nationale pour le chèque énergie, nous nous assurons que cette prestation bénéficie d'abord aux ménages français.